



Chantal Contant

2004/01/01

⋮ Orthographe

# Connaitre la nouvelle orthographe

Cet article vous invite à connaître la nouvelle orthographe. Il sera suivi d'un second article, dans un prochain numéro, vous permettant de maîtriser la nouvelle orthographe (exercices).

---

Chantal Contant [[chantal.contant@uqam.ca](mailto:chantal.contant@uqam.ca)] est linguiste, enseignante en grammaire du français écrit à l'UQAM et membre du Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF).

**C**ertaines rectifications ont été apportées à l'orthographe française. Les appliquez-vous lorsque vous rédigez des documents scolaires ou lorsque vous écrivez un simple courriel ? Les nouvelles graphies sont en vigueur et cohabitent maintenant avec les anciennes. L'Office québécois de la langue française (OQLF) a confirmé, dans un communiqué publié le 3 mai 2004, qu'il « *estime qu'en cette période de transition, ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives*<sup>[1]</sup> ». Il n'y a donc pas d'erreur à utiliser l'une ou l'autre des formes, mais la version moderne, plus cohérente avec le système orthographique – c'est le but des rectifications –, tend à être privilégiée. On peut lire également dans le communiqué de l'OQLF que, « *dans ses travaux et publications, l'Office donnera désormais la priorité aux nouvelles graphies dans la mesure où elles sont attestées dans les dictionnaires usuels* ».

». Les logiciels, dictionnaires, grammaires se mettent d'ailleurs de plus en plus à jour en la matière.

## Outils électroniques

En 2003, les logiciels de correction *Antidote Prisme* (produit au Québec par Druide informatique inc.) et *ProLexis* (Europe) ont intégré toutes les nouvelles graphies dans leurs dictionnaires. La correction d'un texte se fait dorénavant selon les choix suivants : corriger en nouvelle orthographe, corriger en orthographe traditionnelle, ou accepter les deux orthographe.

Le géant Microsoft a annoncé cet été qu'il intégrerait lui aussi la nouvelle orthographe dans ses produits. Concrètement, des correctifs seront proposés gratuitement en ligne, ou alors les rectifications seront intégrées à l'occasion de nouvelles éditions, selon les produits (*Office, Word, Outlook, Encarta, Works, etc.*).

Le communiqué de l'OQLF mentionne pour sa part que « *dans Le grand dictionnaire terminologique (GDT), l'Office applique déjà les graphies nouvelles dans le cas des néologismes et des emprunts* ».

## Ouvrages de référence

Parmi les ouvrages de référence en format papier, soulignons particulièrement *Le Ramat de la typographie*<sup>[2]</sup>, qui explique les règles de la nouvelle orthographe avec clarté dans sa toute dernière édition. L'ouvrage est même rédigé entièrement en nouvelle orthographe, tout comme l'est d'ailleurs ce présent article. L'aviez-vous remarqué ?

D'autres ouvrages de renom attestent la nouvelle orthographe, en tout ou en partie : *Le bon usage* (Grevisse et Goosse – 1993) ; *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Hanse – 1994) ; *Bescherelle* (depuis 1998) ; *Dictionnaire des difficultés du français*, de Larousse (2001) ; *Robert et Nathan orthographe* (2001) ; *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (Suzanne-G. Chartrand, D. Aubin,

R. Blain et C. Simard – 1999) ; *Grammaire du français actuel* (Théoret et Mareuil – 1991) ; *Le français correct* (Grevisse et Lenoble-Pinson – 1998) ; etc. Le *Dictionnaire de l'Académie française* mentionne toutes les nouvelles graphies dans sa 9<sup>e</sup> édition (1992 et plus), *Le Robert* intègre maintenant environ 60 p. 100 de ces nouvelles graphies, le *Dictionnaire Hachette* les contient à 100 p. 100 depuis 2002, et le *Dictionnaire du français usuel* (de Boeck) est écrit en orthographe rectifiée.

Cela étant dit, qui pourrait passer à côté de la question ? La nouvelle orthographe est manifestement une réalité de plus en plus visible. Nous sommes à l'heure de la mise en application, ce qui est confirmé par tant d'ouvrages reconnus mis à jour.

## Dans l'enseignement

La nouvelle orthographe est enseignée depuis plusieurs années dans les cours de grammaire du français écrit du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Dans les cours de grammaire destinés aux étudiants en éducation, les documents distribués en classe sont rédigés en nouvelle orthographe, l'équipe d'enseignants ayant pris la décision d'être de son temps et d'utiliser une écriture moderne plutôt que traditionaliste.

À l'Université de Montréal, les enseignants des cours de français écrit s'adressant aux futurs maîtres ont pour consigne d'enseigner la nouvelle orthographe chaque fois qu'un thème abordé dans un cours est touché par les rectifications orthographiques.

Les tests du SEL (Service d'évaluation linguistique) que doivent passer bon nombre de futurs enseignants au Québec ont été modifiés en 2003 pour prendre en considération la nouvelle orthographe.

Pour sa part, le ministère de l'Éducation (MEQ) tient compte des rectifications orthographiques dans la correction des examens de fin d'année :

- en 5<sup>e</sup> secondaire, dans le cas de l'épreuve unique d'écriture, les élèves ayant droit à des dictionnaires et grammaires faisant état des rectifications de l'orthographe ;

- au collégial, dans le cas de l'Épreuve uniforme de français[3].

Par conséquent, le CCDMD a décidé de développer une série d'exercices complets sur la nouvelle orthographe, destinés aux enseignants et à leurs élèves. Ces exercices seront sur son site très prochainement. Comme première étape, une visite guidée interactive vous initiera doucement à la nouvelle orthographe. Elle est accessible en ligne dès maintenant à [www.ccdmd.qc.ca/fr](http://www.ccdmd.qc.ca/fr).

Il appartient aux enseignants d'être bien informés de l'évolution de l'orthographe. Tout comme la professeure ou le professeur de sciences suit l'actualité pour mettre à jour ses connaissances et en faire part à ses étudiants, la professeure ou le professeur de français vérifie dans la documentation récente l'état de la langue et en informe sa classe. L'Académie française et l'Office québécois de la langue française ont confirmé que ni les graphies traditionnelles ni les graphies nouvelles ne peuvent être tenues pour fautives. Les hautes instances francophones compétentes en la matière recommandent une cohérence plus grande dans le système orthographique, et ces recommandations sont signalées dans bon nombre d'ouvrages de référence. Pourquoi au Québec certains enseignants continuent-ils d'inculquer aux jeunes générations des exceptions qui n'en sont plus ? Par manque d'information, tout simplement.

En Europe, la Délégation à la langue française de Suisse a avisé tous ses enseignants francophones de l'existence des rectifications orthographiques en leur remettant une brochure donnant la liste de tous les mots rectifiés, et soixante-cinq-mille (65 000) enseignants belges se la sont procurée par l'intermédiaire de leur ministère de l'Éducation. Ce vadémécum[4] est arrivé en territoire québécois en février dernier seulement.

## Deux-mille mots rectifiés

Les rectifications touchent un peu plus de deux-mille mots. Vous trouverez cette liste complète et l'explication des nouvelles règles dans la brochure de 40 pages intitulée *Vadémécum de l'orthographe recommandée* (surtitre *Le millepatte sur un nénufar*), distribuée par le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF), membre du RENOUVO[5]. L'objectif du GQMNF est de diffuser au sein de la population les changements dans la norme du français approuvés par les instances

francophones compétentes, ce qui est le cas des rectifications orthographiques[6].

Les rectifications dont il s'agit (*voir encadré*) ont initialement été présentées par le Conseil supérieur de la langue française de Paris, puis approuvées par l'Académie française et publiées dans le *Journal officiel de la République française*. Depuis ce jour, elles ont fait dans la francophonie beaucoup plus de chemin que certains l'avaient cru. Entre autres, le site officiel [www.orthographe-recommandee.info](http://www.orthographe-recommandee.info) a été créé en 2002 par le groupe de modernisation de la langue, qui est composé de délégués francophones de divers pays et dont le secrétariat est assuré par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, laquelle relève du ministère français de la Culture et de la Communication. Une section consacrée aux spécialistes de la langue[7] permet de télécharger un logo de conformité qu'il est suggéré d'apposer sur vos documents rédigés en nouvelle orthographe. Ce logo permet de confirmer à vos lecteurs que vous ne faites pas de fautes ou que vous n'avez pas oublié un accent, mais plutôt que vous êtes à la fine pointe en matière d'orthographe. Pour tout savoir sur la nouvelle orthographe, consultez ce site, notamment la section qui concerne les professeurs, les élèves et les parents d'élèves.

L'appellation « réforme » est parfois utilisée, à tort, pour parler des rectifications en vigueur. Loin de constituer une véritable réforme, les rectifications sont plutôt sages et limitées : elles touchent en moyenne moins d'un mot par page, ce qui est loin de défigurer un texte. Par exemple, à peine quelques mots sont touchés dans le présent texte. De plus, soyez rassurés : la suppression de certaines anomalies de l'orthographe du français n'a rien enlevé à la beauté ni à la richesse de cette langue, le but étant de rendre l'orthographe tout simplement plus cohérente. La langue n'a pas été touchée, seulement l'orthographe de certains mots.

**Résumé des principales règles**Source : Romain Muller, site officiel

[www.orthographe-recommandee.info/orth.htm](http://www.orthographe-recommandee.info/orth.htm)

**Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.**

Ex. : vingt-et-un, deux-cents, trois-millième (3000<sup>e</sup>)

**Dans les noms composés du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel lorsque le mot est au pluriel.**

Ex. : un compte-goutte, des compte-gouttes ; un après-midi, des après-midis

**On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe) et au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*.**

Ex. : évènement, crèmerie, je céderai, ils suggèreraient

**L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif, et dans quelques cas d'ambiguïté.**

Ex. : cout ; entrainer, nous entrainons ; paraître, il paraît

**Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent comme *peler* ou *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*).**

Ex. : j'amoncèle, amoncèlement, tu époussèteras

**Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français.**

Ex. : des matchs, des miss, révolver

**La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-*, dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère, et dans les mots composés avec des éléments « savants ».**

Ex. : contrappel, entretemps, tictac, weekend, agroalimentaire, portemonnaie

**Les mots anciennement en *-olle* et les verbes anciennement en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*).**

Ex. : corole ; frisoter, frisotis

**Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-güe-* et *-güi-* et est ajouté dans quelques mots.**

Ex. : aigüe, ambigüe ; ambigüité ; argüer

**Certaines anomalies sont supprimées et quelques familles sont réaccordées.**

Ex. : assoir, bonhommie (comme bonhomme), imbécilité (comme imbécile), persiffler (comme siffler)

## Des exemples

Les rectifications harmonisent le système orthographique français, et elles ont aussi l'avantage de favoriser une cohérence plus grande d'un dictionnaire à un autre : c'était

parfois le désordre, particulièrement pour les mots composés.

On trouvait un *cure-dent* mais un *cure-ongles*. En nouvelle orthographe, on a *un cure-dent, un cure-ongle ; des cure-dents, des cure-ongles*. La formation du singulier et du pluriel est donc régularisée. Pour les mots empruntés, l'alternance singulier/pluriel est francisée : *un ravioli, des raviolis*.

En orthographe traditionnelle, on écrivait de la même façon 1000/125, 1100/25 et 1125<sup>es</sup> : *mille cent vingt-cinquièmes*. En orthographe nouvelle, l'ancienne règle étrange du trait d'union est remplacée par une règle systématique : chaque nombre est une unité lexicale cimentée par des traits d'union, ce qui permet de distinguer *mille cent-vingt-cinquièmes* (1000/125), *mille-cent vingt-cinquièmes* (1100/25) et *mille-cent-vingt-cinquièmes* (1125<sup>es</sup>).

La paire incohérente *souffler, boursouffler* fait place à la paire harmonisée *souffler, boursouffler*. L'ensemble disparate *règlement, réglementation, règle, régler* forme dorénavant une série cohérente : *règlement, réglementation, règle, règlera*. On avait une *contremarche*, mais du *contre-plaqué*. On a maintenant du *contreplaqué*.

On écrivait *cime* et *abîme*, *chapitre* et *épître*, *éperdument* et *assidûment*. Si on fait abstraction de quelques cas d'homographie, force est de constater que les accents circonflexes sur *i* et *u* sont devenus désuets et inutiles : ils n'ont plus leur raison d'être de nos jours.

## Avantages pédagogiques

Les rectifications orthographiques étendent la portée de plusieurs règles générales connues. Par conséquent, le nombre d'exceptions qui nuisaient à l'apprentissage de la règle par l'élève est réduit, et les heures qui devaient être consacrées à leur enseignement peuvent maintenant être utilisées à d'autres fins plus constructives.

C'est le cas notamment de la régularisation du pluriel des noms composés, dont il fallait jadis mémoriser les incohérences. C'est aussi le cas de la généralisation de la



conjugaison avec accent grave pour les verbes en *-eler* et *-eter*. Autrefois, il fallait retenir la longue liste des verbes qui redoublent la consonne *l* ou *t* devant *e* muet, et la liste de ceux qui prennent un accent grave dans le même contexte. Comble de malheur, les tableaux de conjugaison se contredisaient parfois d'un ouvrage à un autre. Aujourd'hui, la liste des exceptions est réduite à deux seuls cas, les verbes fréquents *appeler*, *jeter* (et leur famille), dont les formes conjuguées étaient déjà bien établies et que les experts ont choisi de ne pas modifier. Pour tous les autres verbes, plus de doutes, plus de recherches : on les aligne sur le modèle de *acheter* et *geler*. Ainsi, *cacheter*, *harceler* ou *ruisseler* font *je cachète*, *tu harcèles*, *il ruissèle*. Cette règle générale, qui requiert la présence d'un accent grave devant une syllabe contenant un *e* muet, assure une cohérence dans la conjugaison des verbes en *-eler* et *-eter*, cohérence qu'on retrouve également dans d'autres modèles de verbes, comme *céder* ou *lever*, qui font aussi *je cède*, *je lève*. On la retrouve même dans des noms comme *avènement*, *crème*, et maintenant aussi dans *évènement*, *crèmerie*.

## La nouvelle orthographe, utilisez-la !

La nouvelle orthographe n'est pas obligatoire, mais recommandée. Informez vos élèves et vos collègues de l'existence des rectifications de l'orthographe française. Lorsque vous rédigez, consultez le *Vadémécum de l'orthographe recommandée* en cas de doute, ou utilisez un outil informatique, par exemple le système de prismes d'*Antidote*, qui permet de visualiser en quelques secondes tous les mots de votre texte qui sont touchés par les rectifications.

Dans le prochain numéro, surveillez la suite : *Maitriser la nouvelle orthographe*. Ce second article présentera les règles un peu plus en détail et permettra de pratiquer la nouvelle orthographe par de petits exercices concrets.



- 2 RAMAT, Aurel. Le Ramat de la typographie, Montréal, édition 2005, 224 pages, 19,95 \$. [Retour](#)
- 3 Source : Secrétariat à la politique linguistique, mai 2003. [Retour](#)
- 4 Le Vadémécum de l'orthographe recommandée est en vente chez Renaud-Bray au très bas prix de 2,50 \$. On peut également le commander en écrivant à [gqmnf@renouvo.org](mailto:gqmnf@renouvo.org). [Retour](#)
- 5 Le Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVO) est un regroupement d'associations du Québec, de la France, de la Suisse et de la Belgique. [Retour](#)
- 6 Pour recevoir gratuitement de la part du GQMNf de l'information périodique par courriel au sujet de la nouvelle orthographe, écrivez à [gqmnf@renouvo.org](mailto:gqmnf@renouvo.org). [Retour](#)
- 7 Voyez la page [www.orthographe-recommandee.info/pros](http://www.orthographe-recommandee.info/pros). [Retour](#)



## Chantal Contant

Professeure en grammaire du français à l'UQAM